

Descriptif Technique

MÉTIER N°N5

AIDE A LA PERSONNE

Soumis par :
Pierre MICHEL, Expert WorldSkills France

CONSIGNES DE RÉALISATION DU DOCUMENT :

- *Les textes en jaune indiquent les textes à modifier en fonction du métier.*
- *Le descriptif technique est à rendre sous format Word. Les documents annexes (plans, croquis, etc.) peuvent être joints à part en format PDF ou sous leur format natif*



SOMMAIRE

1. NOM ET DESCRIPTION DU METIER	3
2. CONNAISSANCES ET PORTEE DU TRAVAIL	3
3. LE SUJET D'EPREUVE	5
4. NOTATION	7
5. EXIGENCES DE SECURITE LIEES AU METIER	8
6. EQUIPEMENTS ET MATERIAUX	8



1. NOM ET DESCRIPTION DU METIER

1.1 LE NOM DU METIER EST : Aide à la personne

1.2 DESCRIPTION DU METIER :

- Dans le référentiel Worldskills, le métier « d'aide à la personne », concerne les professions sanitaires et sociales d'aide et d'accompagnement des personnes malades, âgées, handicapées ou convalescentes ;
- Ces professionnels ont pour mission principale de répondre aux besoins perturbés ou non de la personne, afin de maintenir son autonomie, et favoriser le maintien dans son cadre de vie. La prise en charge de la personne s'effectue quel que soit le contexte d'intervention professionnel (domicile ou structure), dans le respect de la dignité de cette dernière.

1.3 DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement des Olympiades des Métiers.

2. CONNAISSANCES ET PORTEE DU TRAVAIL

Le Concours est une démonstration et une évaluation des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques.

2.1 COMPETENCES SPECIFIQUES

- Le métier « aide à la personne » requiert d'abord d'être autonome et rigoureux ; l'intervention se fait en général seul(e) et la personne aidée est en attente de ce passage
- La disponibilité et la réactivité sont également indispensables ; il faut intervenir chez plusieurs personnes différentes chaque jour, et chacun a ses particularités ;
- Empathie et patience permettront au candidat de mieux aider des personnes qui peuvent souffrir physiquement ou psychologiquement ;
- Enfin force physique et psychologique permettront de composer avec des personnes diminuées et dépendantes, voire ayant des pathologies lourdes physiques et/ou neurologiques.
- Les candidats sont capables d'évaluer leurs propres processus de travail, et de recevoir le retour des différents jurés, à la fin de la compétition.

2.2 CONNAISSANCES THEORIQUES

2.2.1 Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées à proprement parler :

- Les candidats seront jugés sur les trois axes fondamentaux suivants :
 - o L'aide à la personne : aide au lever, au coucher, à la toilette, change, l'aide aux déplacements intérieurs et extérieurs, l'aide aux repas (préparation et/ou prise du repas), l'aide aux démarches administratives ;
 - o L'entretien du domicile : nettoyage courant, lavage et repassage du linge, propositions d'adaptation du logement pour favoriser une circulation sécurisée, contrôle des quantités / dates limites de consommation des aliments,
 - o Observation des conditions de vie et de l'état de la personne afin d'en rendre compte au travers des outils proposés.

2.2.2 La connaissance des règles et règlements ne sera pas testée.

2.3 TRAVAUX PRATIQUES

Les candidats seront confrontés à plusieurs cas de situations professionnelles.

L'attribution des différents cas fera l'objet d'un roulement tout au long de la durée de la compétition.

Ces situations comportent une combinaison des axes fondamentaux décrits au §2.2.1.

Les modules de simulation en compétition consistent en une évaluation des besoins de la personne, une planification des activités, une mise en œuvre et une évaluation de ces dernières. La prestation auprès de la personne s'effectuant dans le cadre de situations quotidiennes.

Ce qui est attendu des candidats :

- Evaluation de la situation pour identifier les besoins du patient ;
- Planifier les activités qu'ils vont effectuer ;
- Travailler selon les informations données ;
- Eduquer le client sur la base des besoins identifiés dans le module donné ;
- Compléter toutes les tâches demandées dans le module concerné et dans le temps alloué ;
- Respecter le client et les principes de loi et d'éthique dans la mise en œuvre de l'accompagnement ;
- Utiliser une communication appropriée ;
- Documenter la réalisation de manière appropriée ; □ Evaluer ses propres méthodes de travail.

3. LE SUJET D'ÉPREUVE

3.1 FORMAT / STRUCTURE DU SUJET D'ÉPREUVE

Le format de l'épreuve consiste en une série de modules indépendants.

Ces modules sont évalués sur les cinq catégories de critères citées ci-dessous :

- A – Planification et organisation ;
- B - Communication, éthique ;
- C – Aide à la personne ;
- D – Hygiène, sécurité, ergonomie ;
- E – Evaluation.

3.2 DISTRIBUTION/CIRCULATION DU SUJET D'ÉPREUVE

3.2.1 Evaluation et organisation

Les candidats devront exercer les activités suivantes (la liste des activités n'est pas exhaustive) :

- Planifier la manière dont le processus du module sera dirigé ;
- Déterminer la coopération et les compétences de communication à utiliser entre les clients et l'équipe en compétition ;
- Organiser la manière dont les ressources peuvent être utilisées efficacement ;
- Se familiariser avec l'environnement approprié au module ;
- Réaliser les tâches demandées ;
- Documenter l'accompagnement.

3.2.2 Communication, éthique et questions légales.

Communication :

Les candidats devront utiliser des méthodes de communication thérapeutiques lors de la mise en œuvre du soin. Des exemples de communication appropriés à la tâche incluront des activités telles que :

- Des ouvertures et des fermetures appropriées du dialogue,
- Le développement d'un environnement positif,
- La création d'une relation avec le client,
- Des techniques de questionnement correctes,
- Une écoute active,
- Un langage verbal et non verbal,
- Une écoute déductive,
- Des techniques éducatives appropriées.

Ethique :

- Se plier aux règles et règlements concernant la confidentialité et l'intimité dans la mise en œuvre du soin,
- Respecter le client en tant qu'individu ;
- Respecter l'autonomie du client et son droit à refuser ou accepter l'aide ;
- Maintenir un bon comportement professionnel – les candidats devront s'habiller de manière professionnelle, sans compromettre les principes de précaution standards ;
- Respecter le besoin de pudeur du patient ;
- Respecter la culture et les croyances religieuses du patient.

3.2.3 Aide à la personne

Les candidats devront exécuter les tâches suivantes. Cette liste d'activités n'est pas exhaustive et se limite seulement au champ de pratique des candidats :

- Observer les précautions requises pour réaliser l'accompagnement ;
- Identifier et satisfaire les besoins du patient de manière appropriée ;
- Utiliser les compétences de résolution de problèmes,
- Aider aux besoins en hygiène appropriés à la tâche,
- S'occuper des tâches domestiques, comme par exemple préparer un repas nourrissant spécifique ;
- Identifier le statut nutritionnel et recommander des mesures appropriées ;
- Mettre en œuvre des mesures culturellement appropriés ;
- Mettre en place des mesures promouvant l'autonomie du client dans la mesure des restrictions de celui-ci (si restrictions il y a) ;
- Promouvoir et aider au bien-être physique, social et psychologique du patient (de manière appropriée à la tâche) ;
- Mettre en œuvre les activités dans la limite du champ de pratique comme par exemple les premiers secours, la réalisation d'un pansement l'évaluation de la douleur, la prise du poids ; activer les bons interlocuteurs en cas de problème ;
- Organiser des activités éducatives afin de répondre aux besoins des patients de différents groupes d'âge, comme par exemple activités artistiques, manuelles, musicales, physiques (douces)...
- Rendre compte des réalisations et de leur contexte

3.2.4 Sécurité, ergonomie et règles environnementales.

- S'assurer de pratiques de travail sûres et ergonomiques ;
- Réaliser l'accompagnement dans le respect des règles d'hygiène, de confort et de sécurité ;
- Utiliser les produits de manière efficace et mettre au rebut les déchets de manière écologique ; □
- Utiliser les ressources et l'espace fourni pour la compétition de manière efficace et créative ; □
- Utiliser des pratiques favorisant la durabilité et l'environnement – réduire, réutiliser et recycler.

3.2.5 Evaluation

- Evaluer la mise en place de la planification (organisation) à l'oral ;
- Evaluer les procédures de travail, incluant la coopération entre les candidats ;
- Suggérer des stratégies pour développer les procédures de travail dans l'avenir ;
- Evaluer les tâches et établir un rapport entre la théorie et la pratique.

3.3 Durée

Le temps alloué pour réaliser la tâche attribuée sera approprié à ladite tâche.

Le temps maximal imparti pour chaque tâche donnée chaque jour ne devra pas excéder 3 heures, et le temps maximal total alloué à la compétition dans sa totalité ne pourra excéder 22 heures.

Le temps pour l'organisation, la mise en œuvre et l'auto-évaluation avec les jurés en public pourra être variable en fonction du jour de la compétition.

3.4 Distribution/circulation du sujet d'épreuve

Le sujet d'épreuve est remis aux jurés et candidats avant chaque situation ; le candidat ainsi que les jurés auront 15mn pour se l'approprier.

4. NOTATION

4.1 CRITERES D'EVALUATION

Cette section définit les critères d'évaluation et les notes données (subjectives et objectives). Le total des notes pour tous les critères d'évaluation est de 100.

SECTION	CRITERE	NOTE		
		Subjectif (si applicable)	Objectif	Total
A	Planification et organisation		05	05
B	Communication, Ethique		25	25
C	Aide à la Personne		45	45
D	Hygiène, sécurité, ergonomie		20	20
E	Evaluation		5	5
Total			100	100

4.2 SPECIFICATION D'EVALUATION DU METIER

Les jurés et les candidats prennent connaissance de cette grille de critères sur le forum avant la compétition

L'expert et les jurés, en tant qu'équipe, discuteront des critères de notation, des points de référence et des différences et variations acceptables lorsqu'ils se réuniront sur le site de la compétition.

Les candidats ont également un temps de familiarisation avant le début de la mise en place de leurs activités.

4.3 PROCEDURES D'EVALUATION DU METIER

Notation :

Les jurés doivent compléter la grille de notation pour chaque module du jour de compétition et pour chaque candidat(e) en compétition.

Rotation des modules :

L'ordre dans lequel passent les candidats changera pour chaque module. L'ordre sera décidé avant le début de la compétition par tirage au sort (réalisé par l'expert-Président de jury, en présence de tous les jurés).

La séquence qui en sortira fera l'objet d'une rotation basée sur la séquence du premier module. Les candidats seront informés de l'ordre de la compétition avant le début de la compétition.

Equité :

- Les candidats qui attendent de passer ne seront pas autorisés à voir comment les autres candidats complètent leur module jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur tour, ceci afin que les candidats qui commencent en premier ne soient pas désavantagés.
- Afin d'assurer l'intégrité de la compétition, les candidats qui attendent de passer devront attendre dans une pièce mise à disposition par la région hôte. Durant cette attente, les candidats sont autorisés à apporter des lectures sans lien avec le métier.
- La région hôte doit fournir du personnel afin de tenir compagnie aux candidats pendant leur attente. Le personnel doit également s'assurer que ces candidats n'aient aucune activité qui puisse leur procurer un avantage injuste.

5. EXIGENCES DE SECURITE LIEES AU METIER

Se référer à la documentation en matière d'hygiène et de sécurité les règles en vigueur. Respect des règles en matière de santé et d'élimination des déchets.

6. EQUIPEMENTS ET MATERIAUX

6.1 LISTE D'INFRASTRUCTURES

La liste d'infrastructures reprend tous les équipements, matériaux et installations mis à disposition des candidats sur les espaces de concours.

6.2 MATERIAUX ET EQUIPEMENTS INTERDITS SUR L'ESPACE DE CONCOURS

Les compétiteurs ne sont pas autorisés à avoir leur téléphone portable avec eux.